

SYNOPTIQUE DE MARCHÉ

ECHOS DU MARCHÉ

TABLEAU DE BORD

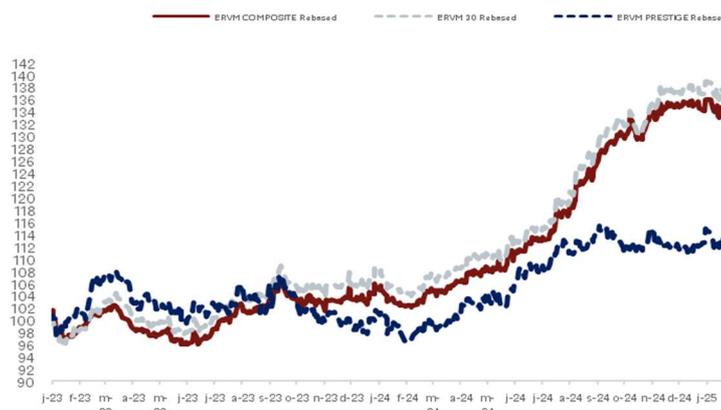
FAITS MARQUANTS

- La BRVM termine cette 4^{ème} séance hebdomadaire en territoire positif, avec un BRVM Composite et un BRVM 30 en progression de +0,48% chacun à 273,5 points et à 137,62 points, établissant leurs contre-performances annuelles à -0,91% et -0,81% respectivement ;
- Le flux transactionnel ressort à M FCFA 287,3, tiré à hauteur de 21,5% par les opérations portant sur 3 523 titres ORANGE CI ;
- Au palmarès des plus fortes hausses, SMB CI progresse de +7,01% à FCFA 7 400 pour 1 570 titres négociés, suivie de SOLIBRA CI qui gagne +4,94% à FCFA 13 500 pour 60 actions transigées ;
- A l'inverse, BOA-SENEGAL perd -7,44% à FCFA 2 675 pour 4 221 actions transigées, suivie de UNIWAX CI qui se replie de -5,00% à FCFA 380 pour 3 003 titres négociés.

Synoptique de marché

BRVM Composite	273,50 pts
Perf quotidienne	0,48%
Perf annuelle	-0,91%
BRVM 30	137,62 pts
Perf quotidienne	0,48%
Perf annuelle	-0,81%
BRVM PRESTIGE	113,42 pts
Perf quotidienne	0,28%
Perf annuelle	-1,24%
Volume en (M FCFA)	287,3
Capitalisation en (M FCFA)	10 166 528

BRVM Composite depuis le 02/01/2023



Classement du volume Marché

Valeurs	Volume En K CFA	% Volume Total
ORANGE CI	61 864	21,5%
BOA-COTE D'IVOIRE	42 842	14,9%
PALM CI	27 455	9,6%
LOTERIE NATIONALE DU BENIN	17 984	6,3%
SONATEL SN	15 228	5,3%

Top 5 des indices sectoriels

Indices sectoriels	Points	%Var	YTD
BRVM INDUSTRIE	117,8	2,0%	0,4%
BRVM SERVICES PUBLICS	771,1	0,9%	0,9%
BRVM AGRICULTURE	183,6	0,4%	-6,9%
BRVM TRANSPORTS	319,0	0,0%	-2,9%
BRVM AUTRES SECTEURS	664,7	0,0%	2,3%

Palmarès

	Valeurs à la hausse	Clôture	Variation	Quantité échangée
1	SMB CI	7 400	7,01%	1 570
2	SOLIBRA CI	13 500	4,94%	60
3	SOGB CI	4 490	2,05%	218
4	ORANGE CI	17 800	1,71%	3 523
5	NSIA BANQUE CI	7 600	1,40%	121

	Valeurs à la baisse	Clôture	Variation	Quantité échangée
1	BOA-SENEGAL	2 675	-7,44%	4 221
2	UNIWAX CI	380	-5,00%	3 003
3	SUCRIVOIRE CI	700	-4,76%	5 041
4	BOA-COTE D'IVOIRE	4 730	-2,67%	8 994
5	SAFCA CI	800	-1,84%	373

TABLEAU DE BORD

VALEUR	Nombre de Titres	Perf2025	BPA		P/E		D/Y		P/B		Capitalisation MFCFA		
			2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023			
TOTAL MARCHÉ		-0,91%			6,2x	5,8x	7,7%	8,4%	1,4x	1,4x	10 166 528		
INDUSTRIE		0,4%			16,9x	9,8x	5,1%	12,7%	2,4x	2,2x	721 474		
AIR LIQUIDE CI	455	8 734 000	-9,0%	-	282,0	83,3	14,6x	nd	0,0%	nd	2,3x	nd	3 974
CROWN SIEM CI	700	25 189 600	0,0%		29,3	94,6	4,4x	nd	nd	nd	1,4x	nd	17 633
FILTISAC CI	1 910	14 103 740	3,2%		251,8	90,5	ns	8,4x	nd	7,1%	0,9x	1,0x	26 938
NEI-CEDA CI	710	12 765 825	-5,3%		62,7	76,8	8,4x	7,9x	4,4%	11,3%	2,1x	1,6x	9 064
NESTLE CI	7 985	22 070 400	0,3%		947,0	963,6	10,8x	9,8x	8,8%	9,1%	6,3x	5,9x	176 232
SICABLE CI	1 050	5 920 000	1,0%		197,1	6,8	6,4x	4,6x	5,9%	7,2%	1,1x	0,9x	6 216
SITAB CI	7 485	17 955 000	2,5%		475,8	537,0	10,7x	8,6x	8,0%	9,1%	6,3x	5,0x	134 393
SMB CI	7 400	7 795 200	-14,0%		1 205,4	1 106,2	5,6x	4,8x	10,6%	10,3%	2,1x	2,3x	57 684
SOLIBRA CI	13 500	16 460 840	4,2%		10 643,4	13 377,2	ns	9,5x	nd	31,0%	1,0x	0,9x	222 221
UNILEVER CI	6 450	9 183 400	-0,4%	-	262,4	0,0	ns	nd	nd	nd	ns	nd	59 233
UNIWAX CI	380	20 750 000	-7,3%		17,8	67,5	ns	ns	nd	nd	0,8x	0,6x	7 885
SERVICES PUBLICS		0,9%					7,3x	6,6x	8,6%	8,7%	2,1x	1,9x	5 416 485
CIE CI	2 190	56 000 000	-0,2%		288,8	174,2	11,3x	9,0x	7,9%	nd	3,4x	2,8x	122 640
ONATEL BF	2 240	68 000 000	-2,4%		456,6	476,1	9,7x	7,3x	9,0%	11,7%	3,4x	2,5x	152 320
SODE CI	5 540	9 000 000	-2,6%		478,6	483,6	10,2x	8,8x	8,2%	10,1%	2,6x	2,2x	49 860
SONATEL SN	24 100	100 000 000	0,4%		2 012,7	2 524,6	5,4x	5,4x	9,9%	8,8%	1,7x	1,7x	2 410 000
ORANGE CI	17 800	150 655 350	1,7%		-	-	10,0x	10,6x	7,4%	7,2%	2,4x	2,6x	2 681 665
FINANCE		-3,6%					4,1x	3,9x	7,3%	8,5%	0,8x	0,8x	3 139 188
BICI CI	14 000	16 666 670	0,0%		280,3	576,2	9,2x	7,5x	5,9%	7,2%	1,5x	1,5x	233 333
BOA-BENIN	3 255	40 561 048	-11,7%		656,4	821,6	6,3x	6,0x	10,5%	11,1%	1,2x	1,1x	132 026
BOA-BURKINA FASO	3 000	44 000 000	-1,2%		800,4	965,6	4,5x	5,3x	11,1%	10,1%	1,0x	1,2x	132 000
BOA-COTE D'IVOIRE	4 730	20 000 000	-5,3%		710,8	831,9	3,7x	5,3x	14,6%	9,9%	0,9x	1,4x	94 600
BOA-MALI	1 800	27 450 000	-4,8%		34,2	114,5	10,4x	4,7x	nd	9,8%	0,7x	0,7x	49 410
BOA-NIGER	2 360	20 800 000	-8,3%		570,8	722,8	7,4x	7,0x	10,6%	11,3%	1,7x	1,5x	49 088
BOA-SENEGAL	2 675	36 000 000	-15,1%		319,5	461,3	3,8x	4,5x	7,7%	9,4%	0,9x	1,0x	96 300
CORIS BANK INTERNATIONAL BF	9 775	32 000 000	-1,1%		1 074,2	1 454,7	4,8x	4,6x	6,3%	8,5%	1,2x	1,1x	312 800
ECOBANK CÔTE D'IVOIRE	8 400	55 050 600	-4,5%		545,3	623,1	6,1x	7,8x	11,1%	8,7%	1,7x	2,1x	462 425
ETI	16	18 084 106 722	0,0%		3,0	11,0	1,5x	1,4x	3,2%	nd	0,3x	0,3x	289 346
NSIA BANQUE CI	7 600	24 734 572	7,2%		291,1	958,7	4,6x	4,3x	6,1%	7,6%	0,9x	0,8x	187 983
ORAGROUP TG	1 695	69 415 031	-11,7%		136,0	285,2	14,2x	ns	nd	nd	1,6x	1,3x	117 658
SAFCA CI	800	8 119 750	11,1%	-	202,0	74,3	ns	nd	nd	nd	1,2x	nd	6 496
SGB CI	20 000	31 111 110	-4,8%		1 556,8	2 167,7	4,8x	5,1x	9,6%	9,6%	1,0x	1,2x	622 222
SIB	3 535	100 000 000	-0,6%		605,2	680,6	5,7x	6,1x	10,8%	9,2%	1,5x	1,6x	353 500
TRANSPORT		-2,9%					7,8x	4,5x	5,8%	5,8%	1,6x	-	72 767
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI	1 300	54 435 300	-3,0%		247,2	256,1	7,6x	4,3x	5,9%	6,1%	1,5x	1,2x	70 766
MOVIS CI	2 395	835 625	0,0%		-	-	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 001
DISTRIBUTION		-2,9%					13,0x	17,8x	6,6%	4,9%	3,2x	3,8x	433 904
BERNABE CI	1 000	6 624 000	-6,1%		95,1	241,3	7,3x	ns	7,5%	nd	0,7x	0,4x	6 624
CFAO CI	580	181 371 900	-3,3%		20,8	37,0	30,5x	23,8x	3,1%	nd	9,8x	nd	105 196
SERVAIR ABIDJAN CI	1 800	10 912 000	-5,3%	-	90,3	87,4	11,1x	10,9x	7,1%	15,5%	3,1x	3,0x	19 642
TOTAL CI	2 405	62 961 600	-3,8%		121,5	177,0	9,7x	13,0x	9,3%	11,1%	2,4x	2,5x	151 423
TOTAL SN	2 390	32 577 700	3,9%		186,1	144,1	9,7x	19,3x	9,5%	8,0%	3,1x	3,6x	77 861
TRACTAFRIC MOTORS CI	1 915	10 240 000	-13,0%		181,9	299,5	9,0x	9,3x	7,0%	9,6%	2,8x	1,8x	19 610
VIVO ENERGY CI	850	63 000 000	-3,4%	-	76,0	37,5	12,6x	12,4x	7,1%	nd	2,0x	1,9x	53 550
AGRICULTURE		-6,9%					6,6x	24,1x	8,9%	3,4%	1,3x	1,4x	279 700
PALM CI	4 500	15 459 316	-10,0%		227,8	2 747,4	3,9x	5,4x	11,7%	8,3%	1,2x	0,8x	69 567
SAPH CI	3 790	25 558 005	-8,5%		292,2	811,9	7,6x	16,5x	5,9%	2,8%	1,2x	0,6x	96 865
SICOR CI	4 260	600 000	6,5%		183,0	198,7	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 556
SOGB CI	4 490	21 601 840	-2,6%		354,3	681,8	7,8x	13,4x	9,8%	6,3%	1,8x	1,2x	96 992
SUCRIVOIRE CI	700	19 600 000	-9,7%		91,2	335,3	ns	ns	nd	nd	0,7x	0,5x	13 720
AUTRES SECTEURS		2,3%					1,9x	4,6x	0,0%	0,0%	6,7x	6,7x	103 010
LOTTERIE NATIONALE DU BENIN	4 875	20 000 000	3,1%		-	254,0	15,3x	26,3x	nd	nd	0,0x	0,0x	97 500

NB : Le calcul des ratios des années passées s'opère sur la base du cours de clôture de l'exercice fiscal

n/s = Non Significatif

n/d = Non Disponible

s = Suspendue

Source : Sociétés, BOA Capital Securit

Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfragable d'être lié par les termes et limitations ci-après. Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Groupe BMCE Bank of Africa parmi lesquelles, l'ensemble des entités du groupe BMCE Capital S.A. et de BOA Group S.A., (ci-après désignées conjointement, le « **Groupe BMCE Bank of Africa** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part du Groupe BMCE Bank of Africa, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités du Groupe BMCE Bank of Africa, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités du Groupe BMCE Bank of Africa, ne pourront nullement être tenues responsable des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités du Groupe BMCE Bank of Africa attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, le Groupe BMCE Bank of Africa n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez au Groupe BMCE Bank of Africa, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités du Groupe BMCE Bank of Africa.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, le Groupe BMCE Bank of Africa. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non lucratifs ; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent. Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »